Image not found or type unknown

Vol à l'étalage, première fois, Majeur.

Par **Prunelleetvanda**, le **17/12/2011** à **18:10**

Bonjour, de deux jeunes majeurs, une semaine avant noël (donc grande abondance d'idiotes comme nous.)

Suite à un vol à l'étalage de ma part et de celle de ma partenaire. (tenant à préciser que c'est notre première à chacune).

Pour un montant de 14 euros pour l'une, et de 18 euros pour l'autre.
Nous avons été, bien évidemment attraper la main dans les rayons.

Nous avons donc été emmenée dans le bureau du directeur par un vigile, le directeur a appelé les policiers qui apparemment non pus se déplacer. Suite à cela (donc sans la présence de la police) nous avons chacune dus donner notre carte d'identité (donc photocopie) et signer une déclaration de plainte pour le procureur (d'après ses dire) où l'on atteste notre culpabilité.

Suite à cela, nous nous demandions les peines que l'on pouvait réellement encourir et si cela risquais d'être sévère (du genre 3 mois travaux publiques, amendes de 5oo euros, prisons avec sursis et inscription dans le casier..etc.)

Ps : Toute deux ayant 2o ans, l'une au casier vierge et l'autre un peu plus chargé (annulation de permis suite à alcool au volant. :s)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés